

n°
63

Hautes Alpes

ÉTÉ 2021

LE MAG

- **Actualités** / P. 6
Un diagnostic pour
la rénovation
des bâtiments publics
- **Haut talent** / P. 22
Le génépi Guillaumette
distingué
- **Tout à loisirs** / P. 24
Hissez-haut
sur Serre-Ponçon !

▲ Dossier spécial élections départementales

Jean-Marie Bernard

*« Les mêmes convictions,
l'expérience en plus ! »*



Hautes-Alpes
le département

HAUTES ALPES LE MAG N°63 - ÉTÉ 2021

4 PLEIN CADRE

Le meeting aérien revient à Gap-Tallard

6 ACTUALITÉS

Transition énergétique : l'expertise départementale au service des collectivités

Un diagnostic pour la rénovation des bâtiments publics

Le col d'Izoard se refait une beauté

Quand occasion rime avec insertion

Les sculptures d'Ousmane Sow s'installent à Mont-Dauphin

Un été culturel avec le Département

9 EN TRAVAUX

10 DOSSIER - spécial élections départementales

Jean-Marie Bernard : « *Les mêmes convictions, l'expérience en plus !* »

Les grands projets du mandat

Les 30 conseillers départementaux

La nouvelle assemblée en chiffres

20 ENTRETIEN

Sophie Loos : « *Un site magique au bord d'un lac glaciaire* »

22 HAUTS TALENTS

Lilou Fabrègue

Le génépi Guillaumette distingué

24 TOUT À LOISIRS

Hissez-haut sur Serre-Ponçon !

26 CAUSES COMMUNES

À la une : ©Jean-Luc Armand

Publication éditée par le Département des Hautes-Alpes

Service communication Tél. 04 92 40 38 00

Hôtel du Département, place Saint-Arnoux, CS 66005, 05008 GAP Cedex

Directeur de la publication : Jean-Marie Bernard

Photographies : Services du Département, sauf mention contraire

Rédaction, conception graphique, mise en page : Agence Oyopi – Digne-les-Bains Tél. 04 84 25 14 48

Impression : Imprimerie IPS, Reyrieux

Diffusion : La Poste

Tirage : 72 000 exemplaires

ISSN : 2553-3002 et 2553-8586

Imprimé sur papier PEFC



12 avril

À la suite des gelées noires du début du mois d'avril, la Préfète des Hautes-Alpes et le Président du Département se rendent dans les vergers pour constater l'ampleur des dégâts, qui sont très importants. Le Département s'engage auprès des arboriculteurs. 300 000 € viennent compléter l'enveloppe prévue par la Région pour les soutenir dans cette épreuve.



20 mai

De nouvelles livraisons sont faites par les producteurs locaux dans les Banques alimentaires de notre territoire. Le dispositif Soliagri, initié et financé par le Département au début de la crise sanitaire, permet aux producteurs locaux de vendre leur production et d'en faire bénéficier les plus démunis.



1^{er} juillet

Après les deux tours de scrutin des 20 et 27 juin, l'assemblée départementale nouvellement élue se réunit dans l'hémicycle de l'hôtel du Département. Il s'agit d'élire le président de la collectivité pour le mandat à venir. Jean-Marie Bernard est reconduit dans ses fonctions.



19 mai

Après de longs mois de fermeture, le Musée muséum départemental rouvre ses portes avec un protocole sanitaire renforcé. L'occasion de découvrir des œuvres exposées depuis de longues semaines sans que personne n'ait pu les voir, ou les nouveaux parcours de visite et notamment l'exposition *Brésils* de Ludovic Carème.



27 mai

Inauguration, à Saint-Martin d'Hères, du nouveau bâtiment qui accueille les Archives départementales de l'Isère.

Le président Jean-Marie Bernard fait le déplacement pour rencontrer son homologue Jean-Pierre Barbier. Les Hautes-Alpes sont en effet elles aussi engagées dans un projet de rénovation du bâtiment de leurs Archives et nos voisins isérois accueilleront certains de nos documents le temps de l'opération.



6 juillet

L'exposition Ousmane Sow ouvre au public, à Montdauphin.

Un moment important tant l'œuvre du sculpteur sénégalais jouit d'une reconnaissance internationale. Selon la volonté de sa compagne et du Centre des monuments nationaux, sa *Bataille de Little Bighorn* est installée dans la caserne Rochambeau pour une dizaine d'années (*Lire en page 8*).



▲ Jean-Marie Bernard

Président du Département

C'est à l'issue d'un report de plusieurs mois que les élections départementales prévues initialement en mars ont pu se tenir les 20 et 27 juin derniers.

En cause, le contexte sanitaire qui ne permettait pas le bon déroulement du scrutin en plein hiver.

Ce contexte nous rappelle combien le rôle joué par le Département est important dans la gestion de cette crise depuis 18 mois. Réactivité et proximité sont les maîtres-mots de l'action départementale dans la lutte contre la propagation du virus et ses effets collatéraux. Aujourd'hui, l'objectif du Département doit être d'accompagner la sortie de crise, la reprise et la relance.

Le Département a des ambitions. En matière d'aménagement du territoire, avec un plan d'investissement de 300 millions d'euros dans les cinq ans à venir. Mais aussi en matière de mieux-vivre, de protection de l'environnement et de transition écologique.

Ces projets, je sais pouvoir compter sur l'équipe récemment élue et partiellement renouvelée pour les mener à bien. C'est une équipe qui a souhaité poursuivre le travail que nous avons engagé depuis 2015, qui a souhaité lui donner plus d'ampleur et de résonance dans notre quotidien à toutes et à tous.

Notre méthode de travail restera la même : seuls comptent l'intérêt des Haut-Alpins, la proximité avec nos territoires et le développement harmonieux de l'ensemble de nos vallées.

C'est ce à quoi je m'engage aujourd'hui pour les années à venir. En vous remerciant, toutes et tous, de la confiance que vous m'avez renouvelée.

▲ Aérodrome

Le meeting aérien *revient* à



L'événement est resté dans la mémoire des Haut-Alpins : le premier meeting aérien qui s'était tenu en 2018 sur l'aérodrome départemental de Gap-Tallard avait en effet rassemblé 50 000 personnes autour des pistes pour admirer les shows aériens.

Après une première date annulée pour cause de Covid-19 en 2020, ce deuxième rendez-vous est enfin programmé, pour le plus grand plaisir de tous les passionnés d'aviation. Il aura lieu le samedi 2 et le dimanche 3 octobre prochains, toujours à Gap-Tallard.

Pour ce deuxième opus, les organisateurs concoctent un programme et des nouveautés tout aussi spectaculaires, comme des avions de chasse, notamment des Mirage, qui devraient ravir les amateurs. Ils pourront également découvrir des expositions au sol et participer à des baptêmes. Cette manifestation gratuite sera organisée en tenant compte des conditions sanitaires.





Gap-Tallard



▲ Transition énergétique

L'expertise départementale au service des collectivités

Le Département a décidé de créer une société d'économie mixte dédiée à la transition énergétique afin d'accompagner les collectivités du territoire dans la production d'énergie verte. Le Département met à leur service son savoir-faire dans ce domaine.

Depuis dix ans, le Département multiplie les projets en faveur de la transition énergétique. Dernier en date, la création de toits et d'ombrières photovoltaïques sur les trois aérodromes haut-alpins (lire le n° 62 du Mag 05). Son objectif est désormais d'aller plus loin en mettant à disposition des communes du territoire ces connaissances et ce savoir-faire pour les aider à initier leurs propres



La SEM a été créée pour soutenir les projets des collectivités.

programmes de production d'énergie verte. Le 13 avril dernier, le Département a donc voté la création d'une société d'économie mixte (SEM). Cette entreprise aura pour mission d'étudier, développer, construire et exploiter des projets autour des énergies renouvelables dans les Hautes-Alpes.

À la clé, une gestion interne – et non plus déléguée à des opérateurs privés – et mieux maîtrisée de ces opérations d'envergure. Le Département, qui sera actionnaire majoritaire de cette entreprise, souhaite la rendre opérationnelle au 1^{er} janvier 2022. ■

▲ Action pour l'efficacité énergétique

Un diagnostic pour la rénovation des bâtiments publics

Lauréats d'un appel à projets national, le Département et ses partenaires, parmi lesquels 30 collectivités locales, vont pouvoir faire financer les études de leurs programmes de rénovation énergétique. Objectif : rendre les bâtiments publics moins gourmands en énergie.

Des travaux de rénovation énergétique doivent être programmés dans les communes des Hautes-Alpes afin de se conformer à la législation nationale, qui leur impose désormais des obligations pour obtenir des bâtiments publics moins énergivores.

La loi Élan de 2018 exige par exemple de réduire de 40 % la consommation des locaux de plus de 1 000 mètres carrés d'ici 2030.

Dans cette optique, le Département a réuni à ses côtés 30 partenaires, dont 28 collectivités, pour répondre à l'appel



Objectif : réduire de 40 % la consommation en énergie des locaux publics.

à projets national Actee (Action des collectivités territoriales pour l'efficacité énergétique).

Ce projet permet de subventionner toutes les phases précédant les programmes de travaux de rénovation énergétique, les études en particulier. Désigné lauréat d'Actee en mars dernier, le groupement haut-alpin va ainsi

bénéficier de 700 000 euros d'aides, sur un total de 1,5 million d'euros nécessaires pour financer la phase d'analyse. Celle-ci permettra d'identifier les besoins concrets de chaque institution et d'évaluer les différentes solutions envisageables... avant d'aller chercher de nouveaux financements, cette fois-ci pour le volet réalisation. ■



▲ En chantier

Le col d'Izoard se refait une beauté

Site emblématique et touristique des Hautes-Alpes, le col d'Izoard manquait d'équipements pour accueillir correctement les visiteurs. Des travaux d'aménagement vont remédier à cela, tout en respectant l'authenticité des lieux. Ils s'inscrivent dans la stratégie « Grands cols » mise en place par le Département.

Du haut de ses imposants 2362 mètres, le col d'Izoard domine le parc naturel régional du Queyras. Un paysage que les visiteurs et les touristes pourront bientôt contempler dans de meilleures conditions grâce au programme d'aménagement lancé par le Département en partenariat avec les acteurs locaux. Les travaux au sommet du col vont démarrer à l'automne 2021. Objectif : renforcer l'attractivité d'un des sites les plus emblématiques des Hautes-Alpes.

Améliorer le stationnement

Cette opération s'inscrit dans une stratégie plus globale, intitulée « Grands cols », qui prévoit également des chantiers sur les cols



Démarrage des travaux prévu dès cet automne. ⋮

du Galibier, du Lautaret, de Vars, Agnel et du Noyer, à l'horizon 2023-2024. Concernant le col d'Izoard, les travaux vont notamment améliorer la lisibilité de l'offre de stationnement. Le parking sera réorganisé pour que les véhicules qui s'y garent cohabitent plus facilement : cela va des voitures aux bus de voyageurs en passant par les deux-roues et vélos. Et tout cela en utilisant des matériaux issus du site, afin de préserver le caractère authentique des lieux. Redonner plus

de place à la nature fait aussi partie des ambitions du programme.

Les départs de randonnées seront redessinés pour préserver des espaces, le site étant soumis à une forte érosion. Enfin, côté équipements, le sommet du col d'Izoard disposera de toilettes ainsi que d'une salle hors-sac, c'est-à-dire libre d'accès, pour se mettre à l'abri en cas d'intempérie, se reposer ou pique-niquer. L'ensemble du chantier devrait être terminé au printemps 2022. ■

▲ Ressourcerie de Veynes

Quand occasion rime avec insertion

Les travaux ont démarré dans les anciens locaux de l'usine de ressorts de Veynes, située à l'entrée de la ville, côté Gap. D'ici un an, une ressourcerie y sera installée, où l'on pourra chiner de nombreux objets d'occasion : meubles, électroménager, textiles, jouets, décoration, petit bricolage, etc. L'établissement sera tenu par 7 à 8 salariés en insertion, le but étant d'aider ces



La ressourcerie sera conçue sur le même principe que Les Fils d'Ariane, à Gap. ⋮

personnes, jusqu'alors éloignées de l'emploi, à (re)construire un projet professionnel. La ressourcerie ouvrira d'abord de façon temporaire, à la fin de

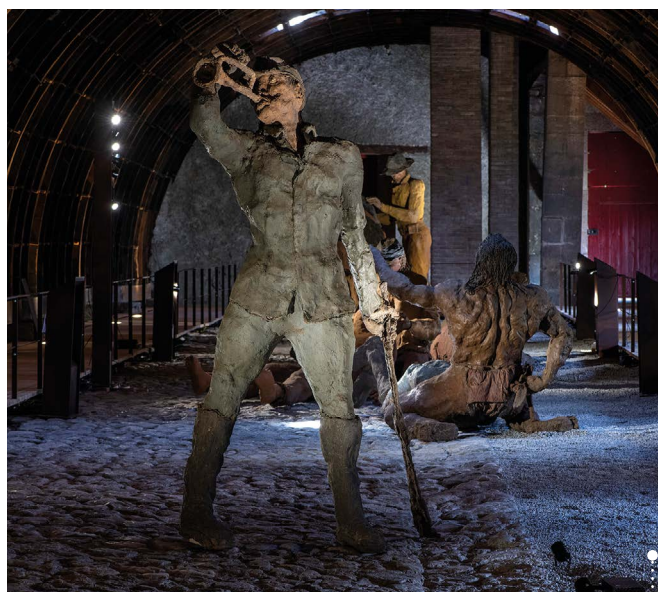
l'année 2021, près des anciens ateliers de levage (derrière la gare), le temps que le chantier se termine, ce qui sera fait au cours du premier semestre 2022. ■

▲ Événement monumental

Les sculptures d'Ousmane Sow s'installent à Mont-Dauphin

35 œuvres monumentales, représentant les scènes de combat de la célèbre bataille de Little Big Horn, sont à découvrir à la caserne de Rochambeau, à Mont-Dauphin. Cet affrontement, qui remonte à 1876, a opposé les Sioux et les Cheyennes aux cavaliers de l'armée fédérale américaine. Un morceau d'histoire que le sculpteur Ousmane Sow (1935-2016) raconte au travers de ses sculptures en taille réelle, voire augmentée.

Cette série théâtrale et spectaculaire compte 24 person-nages et 11 chevaux. L'artiste l'a achevée en 1999, et d'abord exposée à Paris, sur le pont des Arts. Une partie a voyagé jusqu'à New York en 2003, pour être montrée au Whitney Museum. C'est désormais au village fortifié de Mont-Dauphin que le Centre des Monuments Nationaux l'a installée, pour une durée renouvelable de dix ans. Des œuvres criantes de réalisme, à voir absolument. ■



Des sculptures en taille réelle voire augmentée.

Tarif : 6€ - Gratuit pour les moins de 26 ans

Rens. : 04 92 46 76 18

▲ Château de Montmaur

La saison culturelle redémarre

Le temps fort de la saison culturelle 2021 du château de Montmaur sera consacré à l'exposition d'amitiés autour des œuvres de Christian Martin-Galtier.

Différents artistes lui rendent hommage via des sculptures, peintures et photos. Autres rendez-vous incontournables de cet été, les concerts des vendredis soir reprennent à la tombée de la nuit, sur des airs de jazz, de musiques du monde et classiques. ■

Gratuit Rens. : 04 92 53 88 41

▲ Expositions

Deux rendez-vous avec les Archives départementales

Les Archives départementales des Hautes-Alpes proposent deux expositions cet été.

Dans l'enceinte de l'arsenal de Mont-Dauphin, la première est intitulée « *Une histoire de liens, la reliure au sens propre* », et met à l'honneur tous les éléments qui donnent naissance aux livres.

La seconde, dédiée à la relation entre archives et patrimoine, se tient au sein de la médiathèque La Ruche de Briançon. ■

Gratuit Rens. : 04 86 15 31 80

▲ Inédit

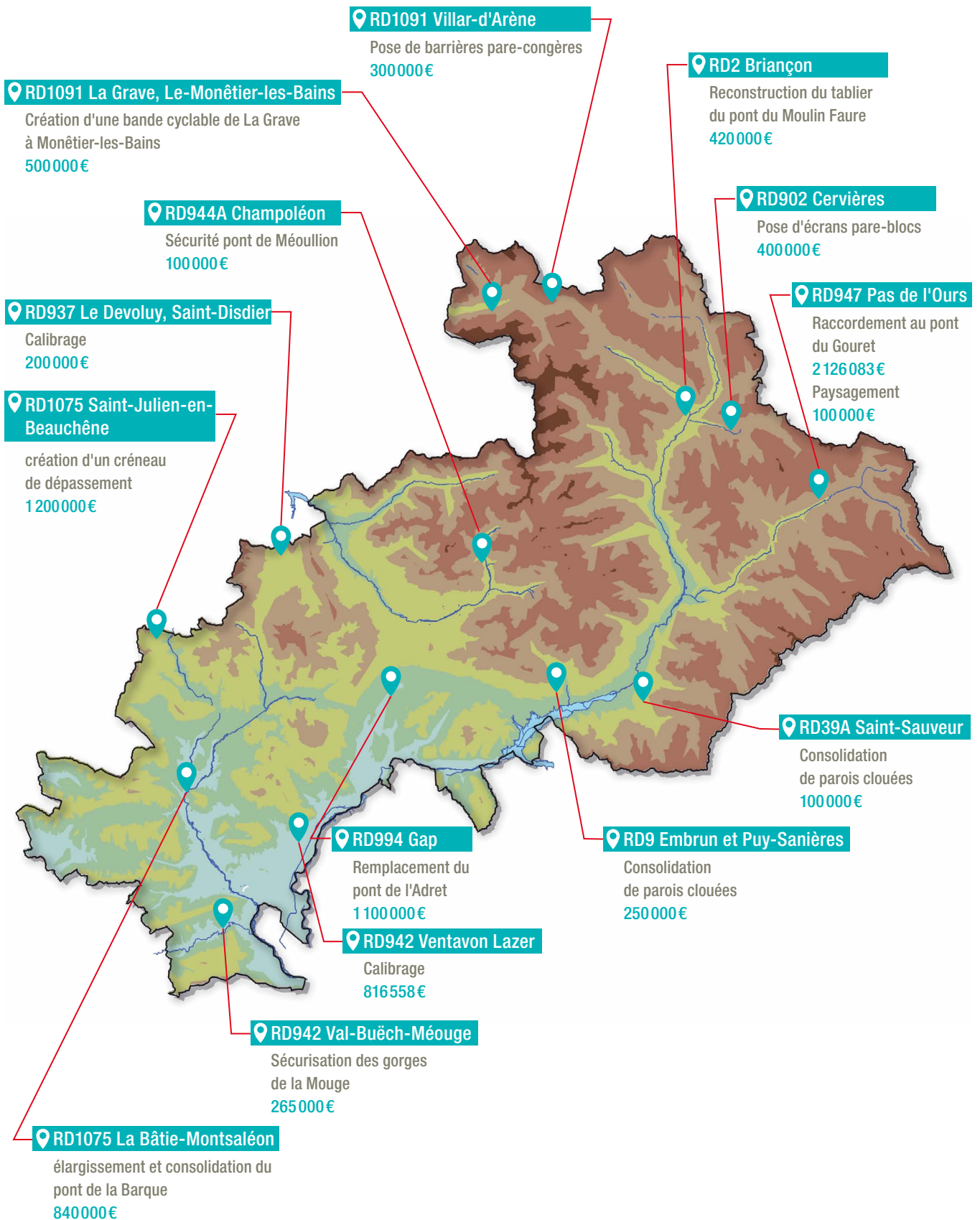
Nouveau parcours de visite au Musée muséum départemental

Le Musée muséum départemental innove avec, notamment, l'exposition « *Et quand bien même!* », qui fait la part belle aux céramiques et aux sculptures. En parallèle, il retrace la chronologie

des peintures du XIV^e au XXI^e siècle. Il présente les œuvres d'artistes comme Benoît Manent, Alain Pontarelli, Ludovic Carème ou encore Sylvie Tubiana. Autre nouveauté : l'ouverture

d'un espace réservé tout spécialement au très jeune public (0 à 5 ans). ■

Gratuit





▲ Jean-Marie Bernard

**« Les mêmes convictions,
l'expérience en plus ! »**

© : Jean-Luc Armand



La priorité de Jean-Marie Bernard est la sortie de la crise sanitaire et la reprise de l'activité économique.

Le président du Département aborde avec sérénité son deuxième mandat, à la tête d'une majorité consolidée et unie, fort de l'expérience acquise sur les dossiers. Il bénéficie d'une situation budgétaire saine qui lui permettra de faire aboutir des projets importants pour les Hautes-Alpes dans les années à venir.

Qu'est-ce qui vous a décidé à briguer un second mandat ?

Être réélu n'a jamais été une fin en soi pour moi. C'est le travail remarquable accompli ces dernières années avec mes collègues conseillers départementaux et les services du Département qui m'a donné envie de continuer. Je connais les attentes des Haut-Alpins et les actions à mettre en œuvre pour y répondre. Notre majorité a de l'ambition pour notre territoire.

Le soutien sans faille de votre équipe a dû aussi influencer votre décision ?

Quand nous avons commencé à préparer ces élections, la plupart des élus de la majorité ont pensé que nous devions repartir ensemble et m'ont indiqué leur volonté de poursuivre dans le sens que nous avons donné. Je suis très honoré de leur soutien mais je pense d'abord à l'immensité de la tâche qui nous attend.

Avez-vous changé depuis 2015 ?

Mes convictions et mon engagement sont toujours les mêmes. Mais beaucoup de choses se sont passées durant ce premier mandat. Il nous a fallu nous adapter à de nouveaux enjeux, intégrer de nouvelles compétences, travailler toujours davantage en collaboration avec les communes ou la Région... Nous sortons tous grandis de cette coopération. Il y a six ans, moi je m'intéressais surtout aux sujets liés à mes précédentes missions : le tourisme ou l'environnement... Je me suis rendu compte à quel point les solidarités humaines sont des domaines non seulement essentiels mais aussi

passionnants. Ce sont des sujets auxquels je porte une grande attention.

Quels sont les principaux enjeux de ce mandat pour le Département ?

En premier lieu, la sortie de la crise sanitaire avec la reprise économique et la relance, pour assurer un bel avenir aux Hautes-Alpes. Cela passe notamment par l'action publique, par l'accélération de la transition énergétique dans laquelle nous sommes déjà engagés et par la création d'outils et d'infrastructures qui feront notre quotidien demain.

Parmi les projets structurants que vous portez, lesquels sont prioritaires à vos yeux ?

Il nous faut poursuivre l'aménagement de la desserte routière des Hautes-Alpes par le sud du département, avec la rocade de Gap et la sortie de l'autoroute A51, à La Saulce. Nous continuons aussi à nous engager dans la transition énergétique, avec la SEM énergie par exemple. Nous devons aussi travailler à favoriser la cohésion sociale.

Dans quel contexte financier allez-vous travailler ?

Notre situation budgétaire est saine. Le début du mandat 2015-2021 a été difficile d'un point de vue financier. Notre gestion rigoureuse a permis de redresser la barre. Aujourd'hui, nous avons les marges de manœuvre pour envisager l'avenir avec sérénité. Mais nous n'avons plus de levier fiscal

significatif depuis le transfert de la taxe foncière. Le Département va désormais dépendre des dotations de l'État. Il nous faudra donc être vigilants pour assurer la pérennité de nos finances.

La réélection de Renaud Muselier à la Région Sud et l'élection d'Éliane Bareille dans les Alpes-de-Haute-Provence sont de bonnes nouvelles pour vous ?

Je connais les attentes des Haut-Alpins et les actions à mettre en œuvre pour y répondre. Notre majorité a de l'ambition pour notre territoire.

Oui, c'est important pour le Département. Pour nos projets d'investissement, nous avons besoin d'être accompagnés par la Région, l'État, l'Europe aussi. J'ai des relations amicales avec Renaud Muselier et je sais que je peux compter sur lui. Avec Éliane Bareille, que je connais bien aussi, nous allons pouvoir approfondir nos relations de travail. Pas question pour autant de parler de fusion entre nous. Cette question-là a été tranchée il y a bientôt 230 ans. Mais il y a bien des choses que nous pouvons faire ensemble.

Il a été un temps question de supprimer les départements. Où en sommes-nous ?

Le rôle fondamental joué par les départements dans le domaine des solidarités est pleinement reconnu et je ne pense pas que cette organisation puisse être remise en cause, au moins à moyen terme. De plus, dans un territoire rural et montagnard comme le nôtre, la strate intermédiaire entre l'échelon communal et régional est déterminante. Donc je n'ai pas d'inquiétude à ce sujet. ■

Les grands projets du mandat *Attractivité – Développement territorial*

▲ Routes

Des aménagements *d'envergure*

Le Département a conclu une convention avec l'État et la Région pour améliorer la desserte routière des Hautes-Alpes dans la continuité de l'A51, via la RN 85 et la RD 942/RD 900B. Il a piloté une étude pour définir les possibilités d'amélioration. «*Nous avons signé une convention avec l'État et la Région pour que le Département soit maître d'ouvrage sur cette opération*», note le président Jean-Marie Bernard. L'ambition est d'aménager partiellement en 2x2 voies une section de la RN 85 entre le rond-point de l'autoroute et

l'entrée de Gap. Après la fermeture du tunnel du Chambon, une étude a été lancée pour sécuriser la RD 1091.

Le Département en a assuré la maîtrise d'ouvrage. «*Les travaux prévus vont nécessiter plus de 70 millions d'euros de budget, précise le président. Nous devons trouver des financements, ce qui va passer par des discussions avec l'État et la Région.*» La RD 1075, sur l'axe Sisteron-Grenoble va aussi être modernisée.

Il s'agit toujours d'améliorer la sécurité des usagers en pérennisant les ouvrages et les chaussées. ■



La RD 1075 est l'un des axes routiers qui vont être modernisés. ...

▲ Aide aux collectivités

Un dispositif *de solidarité territoriale*

Le Département continue d'accompagner les collectivités locales dans le financement de leurs projets de développement et d'aménagement du territoire. «*Nous allons consacrer 12 millions d'euros par an au minimum à ce programme d'aide à l'investissement*», indique le

président. Sont concernés les projets liés à l'attractivité du territoire, l'énergie, la cohésion sociale, l'eau et l'assainissement, les risques naturels et les travaux de voirie. Le Département assure l'assistance à maîtrise d'ouvrage au profit des collectivités locales via son agence IT05. ■

Rénovation *de 3 collèges*

Le Département a décidé de restructurer le collège de Laragne-Montéglin. Le chantier a débuté et doit s'achever en 2024. Le chantier de l'école du socle qui mutualisera école, collège et médiathèque municipale à Serres débutera cet automne.

Quant aux travaux de restructuration du collège Centre de la cité mixte, à Gap, ils démarreront en 2022. ■

Aide aux destinations *touristiques*

L'Agence de développement agit pour améliorer l'attractivité des territoires, soutenir collectivités et professionnels et répondre aux attentes des touristes.

Le Département est en quête d'un point d'équilibre entre préservation et valorisation d'une nature d'exception, sa plus grande richesse, pour pouvoir continuer à entreprendre et à vivre ici. ■

Et aussi...

- Fin du raccordement à la fibre optique : déjà plus de 60 communes et 30 000 foyers ou entreprises ont accès au très haut débit.
- Aides à l'agriculture.
- Soutien au développement des circuits courts dans le cadre du Projet alimentaire territorial.
- Rénovation du bâtiment des Archives départementales.



Cohésion sociale

▲ Insertion sociale et professionnelle

Favoriser *le retour à l'emploi*

Lutter contre la précarité et favoriser le retour à l'emploi pour tous est une priorité pour le Département qui souhaite porter le Service public de l'insertion et de l'emploi (SPIE). Il veut renforcer les actions d'insertion afin d'anticiper les besoins à venir sur les territoires. Il a confié à un prestataire spécialisé la mise en place du dispositif de l'emploi accompagné, pour soutenir les personnes en situation de handicap en amont de la recherche d'emploi et durant la prise de poste. Ce dispositif doté d'une quinzaine de places actuellement sera étendu. Le Département finance aussi des actions d'insertion sociale et professionnelle pour les jeunes. ■



Une ressourcerie pour favoriser l'insertion professionnelle. ...

Autonomie *pour tous*

Un budget spécifique est consacré au maintien à domicile, à l'amélioration des logements et à l'accès aux aides techniques des personnes âgées ou en situation de handicap. Leur accompagnement au domicile va être renforcé. Les Hautes-Alpes souhaitent aussi développer des formes alternatives de logement comme l'accueil familial ou l'habitat inclusif qui permet de partager des espaces entre locataires et propriétaires. ■

MDS : rénovation et mutualisation *des locaux*

Plusieurs sites accueillant des Maisons des solidarités (MDS) vont être rénovés. Ils accueilleront d'autres organismes afin de créer des guichets uniques de services à la population pour faciliter les démarches des usagers. La MDS de Guillestre recevra la Maison de services au public, les services communautaires et la Maison de santé. À Veynes, elle partagera ses locaux avec le centre social rural. À l'Argentière-la-Bessée, l'ancienne

Poste et Trésorerie hébergera la Maison France Services en plus de la MDS. ■



▲ Petite enfance et enfance

Protéger *et accueillir*

Le Département va renforcer l'accompagnement et le contrôle des 600 assistants maternels, des crèches, micro-crèches et maisons d'assistantes maternelles. Dans le cadre de la protection maternelle infantile, il organise des consultations de nourrissons et des bilans en maternelle. Un partenariat

avec l'Éducation nationale, le CAMSP, la pédopsychiatrie permettra la prise en charge coordonnée et adaptée des enfants. En matière de protection de l'enfance, la création de lieux de vie et d'accueil répondra aux besoins émergents. La politique de suivi des 5 établissements pour enfants restera rigoureuse. ■

Et aussi...

- Développement des actions de répit individuelles et collectives destinées aux aidants.
- Lutte contre l'isolement des personnes âgées ou handicapées.
- Insertion par l'activité économique, notamment pour les bénéficiaires du RSA.

Les grands projets du mandat

Vie locale *Éducation – Jeunesse – Sport – Culture*

Culture *pour tous*

Soucieux de proposer une offre culturelle accessible à tous, le Département élargit sa gratuité : entrée au Musée muséum départemental, concerts et spectacles de la saison estivale du Château de Montmaur, expositions et animations proposées par la Bibliothèque et les Archives départementales...

Le numérique permet à de nouveaux publics d'accéder à la culture.

Au Musée muséum, l'exposition « Micro Folie » donne accès aux plus grandes œuvres des musées français grâce à la réalité virtuelle. Le Musée proposera bientôt un accès internet aux œuvres qu'il n'expose pas au public



Facilité l'accès à la culture grâce à la gratuité des spectacles. ...

faute de place. Le portail des Archives permet de faire des recherches en ligne et met à disposition des milliers de documents numérisés. La Bibliothèque

départementale ouvre en 2021 son nouveau portail *Culturicime* donnant accès à des films, des livres numérisés, des jeux vidéo, etc. ■

Les Hautes-Alpes, terre de grands événements

Plusieurs sites haut-alpins vont devenir « Terres de jeux » pour recevoir les athlètes se préparant aux Jeux Olympiques de Paris-2024.

Les Hautes-Alpes poursuivent par ailleurs l'accueil de grands événements sportifs. Parmi les rendez-vous à retenir, le Tour de France, le Mondial de l'escalade à Briançon, le meeting aérien à l'aérodrome départemental de Gap-Tallard, le Tour Voile sur Serre-Ponçon ou encore les compétitions internationales de ski. ■



▲ Associations

Un soutien renouvelé

Le Département accompagne les associations qui contribuent au développement de la vie locale et participent au mieux vivre ensemble.

Il consacre plus de 3,8 millions d'euros par an à soutenir plus de 850 actions portées par le milieu associatif. Fidèle à son engagement pour le maintien et le développement du tissu associatif, il accentuera ce soutien technique et financier. ■

SDIS : renouvellement de la convention

Le Département est le principal contributeur au budget du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS). Ils vont renouveler cette année la convention triennale qui les lie. Celle-ci reflètera l'ambition partagée du

Département et du SDIS de faire de la protection et la sécurité des Haut-Alpins une préoccupation collective. Le SDIS compte 74 sapeurs-pompiers professionnels et 1 250 sapeurs-pompiers volontaires. ■

Et aussi...

- Actions pour favoriser l'accès des jeunes à la culture et au sport.
- Poursuite du programme d'équipement numérique des collèves et des prêts de matériel informatique aux enfants via les assistants familiaux.



Environnement

Une thématique transversale

La protection de l'environnement est systématiquement intégrée à tous les axes de la politique départementale, de manière transversale. En voici un petit aperçu...

Mobilité partagée pour les Haut-Alpins

Combinant covoiturage et autostop, un nouveau service propose une solution de mobilité partagée gratuite aux Haut-Alpins. L'idée est de créer une communauté d'utilisateurs partageant leurs trajets quotidiens en mode autostop spontané ou covoiturage anticipé grâce à une application. ■

▲ Énergies renouvelables

Une expertise partagée

Le Département a décidé de créer une SEM énergie pour accompagner les projets des collectivités en matière d'énergies renouvelables, afin de les faire bénéficier de son expertise. Cette structure lui permettra également de développer ses propres projets. (Lire page 6) ■

▲ Mobilités alternatives

100 km de pistes, voies et bandes cyclables

En constante croissance, la pratique du vélo doit être accompagnée et sécurisée. Le Département a pour objectif de créer 100 km de pistes, voies ou bandes cyclables. Articulés autour des

▲ Rénovation énergétique des bâtiments

Réduire la facture énergétique

Le Département investit dans la rénovation énergétique de ses bâtiments afin de répondre au dérèglement climatique et de réduire sa facture énergétique. Il décline cette politique au bénéfice d'autres cibles: IT05 met son ingénierie au service des collectivités locales. Elle fait émerger une dynamique collective avec le programme ACTEE. Le Contrat

territorial d'objectif chaleur renouvelable (OCRE) signé avec l'ADEME soutient le développement des systèmes de production de chaleur renouvelable. Les particuliers, quant à eux, s'adressent à la Maison de l'habitat pour toute question liée au logement et peuvent bénéficier d'aides financières au titre du programme d'intérêt général contre la précarité énergétique. ■

▲ Grands cols et sites remarquables

Valoriser et protéger

La politique « Grands cols » ambitionne de préserver et valoriser les sites intégrant des itinéraires mythiques, des sentiers de randonnée et une biodiversité d'exception. (Lire aussi page 7). Outre les aménagements des 6 cols emblématiques, prévus à partir de l'automne 2021, le Département va engager des opérations sur des sites remarquables comme le Gioberney, le Pré de Madame Carle ou la vallée de La Clarée. ■



Et aussi...

- Politique de préservation de la ressource naturelle en eau, tant qualitative que quantitative.
- Sensibilisation du grand public à la protection des «Espaces naturels sensibles».

Les 30 conseillers *départementaux*

Canton de Gap 4

Evelyne COLONNA
Lionel PARA

Gap 4

Canton de Gap 1

Catherine ASSO
Alexandre MOUGIN

Gap 1

Gap 2

Canton de Gap 2

Maryvonne GRENIER
2^e vice-présidente
Daniel GALLAND

Canton de Saint-Bo

Béatrice ALLOZIA

Gap 3

Canton de Gap 3

Ginette MOSTACHI
6^e vice-présidente
Christian HUBAUD

Canton de Veynes

Bernadette SAUDEMONT
8^e vice-présidente
Jean-Marie BERNARD
Président

Cantons de Gap

Canton de Serres

Françoise PINET
Gérard TENOUX
9^e vice-président

Canton de

Séverine RAMBAUD

Canton de Laragne-Montéglin

Anne TRUPHÈME
Gérard NICOLAS

Jean-Marie BERNARD
Président



Canton de Briançon 1



Marine MICHEL
3^e vice-présidente

Arnaud MURGIA
5^e vice-président

Canton de Briançon 2



Claire BARNEOUD

Éric PEYTHIEU

Canton de l'Argentière-la-Bessée



Gaëlle MOREAU

Rémi ROUX

Tignes-en-Champsaur



Patrick RICOU
1^{er} vice-président

Canton de Guillestre



Valérie
GARCIN-EYMÉOUD

Marcel CANNAT
4^e vice-président

Canton de Chorges



Valérie ROSSI

Joël BONNAFFOUX

Canton d'Embrun



Carole CHAUVET

Marc VIOSSAT
7^e vice-président

Tallard



Jean-Baptiste
AILLAUD

La nouvelle assemblée *en chiffres*

Une confiance renouvelée dans l'équipe sortante



Une assemblée paritaire

50 %
de femmes

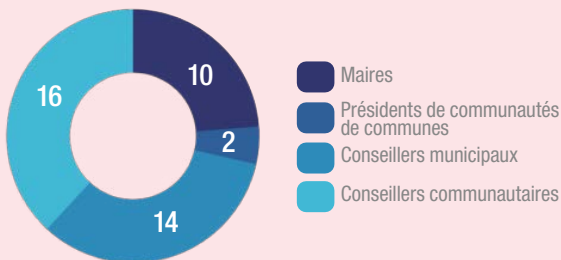
50 %
d'hommes



Professions exercées par les élus



Autres mandats



Une moyenne d'âge de 55 ans







© : Jean-Luc Armand

▲ Refuge du Pavé

Sophie Loos

« Un site magique au bord d'un lac glaciaire »

À 2 843 mètres d'altitude, au cœur du massif des Écrins, le refuge du Pavé accueille chaque saison près de 900 personnes, entre juin et septembre. Sophie Loos, 34 ans, est la gardienne du lieu l'été. Elle s'occupe des randonneurs et des alpinistes qui y font escale.

En quoi consiste votre travail de gardien de refuge ?

Quand le refuge est ouvert, entre mi-juin et mi-septembre, je suis sur place pour accueillir les visiteurs. Au quotidien, je m'occupe de l'entretien, je prépare les petits déjeuners, les repas, les couchages... Le reste de l'année, je suis monitrice d'escalade.

Pourquoi avoir choisi ce métier ?

J'ai toujours été attirée par la montagne. Plus jeune, je pratiquais l'escalade. C'est comme ça que j'ai commencé à fréquenter les refuges de haute montagne et que j'ai découvert les Écrins. Pendant mes études,



Le suivi des cordées et la gestion des secours font aussi partie du travail de Sophie Loos.



900 personnes en trois mois, je ne me sens jamais seule là-haut !

Comment accède-t-on au refuge ?

Le départ se fait en contrebas du hameau du Pied, non loin de Villard-d'Arène, en empruntant le GR 54. On a d'abord des paysages de montagne assez verts, en longeant la Romanche, avant d'arriver dans un monde plus minéral. La randonnée est annoncée à cinq heures depuis le parking et avec plus de 1 000 mètres de dénivelé. Techniquement, il n'y a pas de difficultés particulières, mais il faut quand même avoir l'habitude de marcher. Si on fait l'aller-retour, il faut compter une journée de marche. Ce n'est pas le refuge le plus facile d'accès que je connaisse. C'est d'ailleurs pour cela que je ne reçois que des marcheurs chevronnés.

Qu'est-ce qui fait l'intérêt et le charme de ce refuge ?

Le site est magique ! Au bord d'un lac glaciaire, dans un cirque avec vue sur l'Oisans. Ce refuge a une histoire particulière puisqu'en fait, il s'agit des cabanes de chantier installées en 1970 pour la construction d'un nouveau refuge. L'ancien a été emporté par une avalanche, et ce sont finalement les cabanes qui sont devenues site d'accueil. La plupart des gens disent que c'est un lieu authentique.

La crise sanitaire liée à la Covid-19 a-t-elle modifié la fréquentation et la vie du refuge ?

Non, la saison 2020 n'a pas été trop impactée par la crise sanitaire puisque, durant la période d'ouverture, nous avons retrouvé une certaine liberté et un mode de vie plus normal. Il a tout de même fallu modifier quelques habitudes, car tous les repas ont été servis dehors. Je ne vais pas vous mentir, à cette altitude, ce n'était pas toujours agréable, mais les clients ont très

bien réagi. Ça nous a d'ailleurs donné quelques moments exceptionnels au lever du jour. Quant au couchage, nous avons pu facilement mettre en place des box de deux personnes.

À quoi vous attendez-vous pour cette saison 2021 ?

Je pense qu'on devrait sensiblement être sur le même genre de saison que l'année dernière, avec peut-être une légère baisse de fréquentation, mais moins de restrictions de déplacement.

Le changement climatique fait partie des sujets dont tout le monde parle. En haute montagne, est-il plus perceptible au quotidien ?

Bien entendu, et inutile de prendre une échelle de temps importante pour s'en rendre compte. En six ans, des choses ont déjà

bougé ici. On le remarque à la fonte des glaciers, à des voies d'accès qui deviennent moins praticables bien plus tôt. Cela demande beaucoup d'adaptation, voire de vigilance, car il faut, malheureusement, interdire certains itinéraires. ■

je faisais ça comme job d'été. Je suis originaire de Lyon. Assez rapidement, j'ai eu pour objectif de vivre dans les Hautes-Alpes. Cela fait maintenant six ans que je gère le refuge du Pavé, après celui de la Fare, dans l'Isère.

Qui sont les visiteurs que vous accueillez ?

Presque exclusivement des randonneurs et des alpinistes. Depuis le refuge, il y a des accès rapides à des voies superbes, qu'il s'agisse du pic nord des Cavales ou de la Pointe Emma, le pic Gaspard, la face sud du Pavé ou la traversée Pavé-Meije. Évidemment, je ne les accompagne pas, mais je m'occupe du suivi des cordées pour la gestion des secours, le cas échéant. Avec

Le refuge du Pavé entièrement reconstruit

Le refuge du Pavé va faire l'objet d'un chantier de reconstruction total, qui doit démarrer au printemps 2023.

Le coût de ce projet d'envergure s'élève à 2,1 millions d'euros, dont 300 000 euros financés par le Département. À l'issue de sa reconstruction, il disposera comme aujourd'hui d'une trentaine de places d'hébergement, mais il sera accessible toute l'année. ■

▲ VTT

Lilou Fabrègue, championne tout terrain

Après ses titres de championne de France de cross-country et de cyclo-cross en 2020, la Gapençaise de 17 ans poursuit sa progression avec une sérénité et une détermination à toute épreuve, tout en restant scolarisée au lycée Dominique-Villars de Gap.

Lilou Fabrègue, 17 ans, a vécu son premier titre de championne de France cadette de VTT cross-country, acquis en août 2020 aux Ménuires (Savoie), en ayant surtout le sentiment de voir enfin son travail et ses efforts récompensés. Sous les couleurs du Scott Creuse Oxygène Guéret (Aquitaine), ce sont des années de formation au PJPC* de Gap qui ont enfin été mises en lumière. « J'ai intégré le club à 6 ans et je ne l'ai quitté qu'en 2018 pour rejoindre le Team Scott, rappelle la jeune femme, membre également du Team Elite Hautes-Alpes. Revêtir le maillot tricolore de championne de France, c'était vraiment un grand bonheur et un souvenir qui restera gravé dans ma tête. »

Fracture du poignet

Ce titre faisait suite à une autre couronne nationale, obtenue en cyclo-cross, au début de la même année 2020, lors de sa première apparition dans la discipline. Car c'est en VTT qu'elle a fait ses gammes et souhaitait plus que tout briller.

Mais elle n'a pas profité longtemps de ce maillot tricolore : « Avec la crise sanitaire, le championnat de France était l'une des dernières courses de l'année, et j'ai dû changer de catégorie. Je suis maintenant chez les juniors », explique-t-elle.

Si la saison 2021 avait plutôt bien débuté, avec une 5e place sur une manche des « Juniors Series (ou Séries) », coupe du monde de la catégorie qui s'est déroulée en Espagne, une fracture



© Rémi Fabrègue

Lilou vise avant tout des résultats en VTT.

du poignet a freiné la Gapençaise jusqu'en mai. Cette blessure l'a privée d'échéances internationales susceptibles de la conduire vers les championnats du monde. Les championnats de France, en juillet, restaient néanmoins dans un coin de sa tête. « Mais, en changeant de catégorie, c'est plus difficile de se projeter et de connaître le niveau de la concurrence. » Scolarisée en première générale au lycée Dominique-Villars de Gap, Lilou tente de concilier les études et

son sport, auquel elle consacre dix à douze heures par semaine, avec son coach, Mickaël Lozano. « L'école, c'est important, dit-elle. Je n'ai pas encore une idée trop précise de ce que je veux faire, mais ce qui est sûr, c'est que j'aimerais continuer le vélo et travailler dans le milieu du sport. » Sa détermination fera le reste, comme en course. ■

*PJPC est l'acronyme de la réplique fétiche des adhérents : « Pas de jambes, pas de chocolat ».



▲ Prix de l'excellence agricole 2021

Le génépi Guillaumette distingué



Thomas et Perrine comptent bien développer encore de nouveaux produits. ⋮

L'entreprise, fondée en 2010 par Thomas et Perrine Bernard-Reymond à Saint-Jean-Saint-Nicolas, a obtenu la plus haute distinction du concours général agricole dans la catégorie « Apéritifs et liqueurs », reconnaissance par la profession d'une décennie de travail.

« **S**ans la dynamique collective impulsée par le Département pour le Salon de l'agriculture, nous n'aurions sans doute pas participé au concours général agricole. » Thomas Bernard-Reymond, fondateur de l'entreprise qui fabrique le génépi Guillaumette, ne s'attendait pas à recevoir encore une distinction pour sa précieuse liqueur, et encore moins ce prix d'excellence reçu en mai, puisqu'il avait déjà été médaillé trois années de suite au fameux concours.

« Ce prix récompense notre régularité, constate-t-il. Ce n'est pas une médaille que l'on peut afficher sur la bouteille, mais c'est une vraie reconnaissance. Nous avons participé à une cérémonie en visioconférence et nous

avons même pu échanger avec le ministre ! »

L'entreprise a grandi dans le hameau de Prapic, sur la commune d'Orcières. La famille Bernard-Reymond, flanquée du surnom « Guillaumette » pour la différencier de ses homonymes, y tient une petite auberge. Thomas, moniteur de ski l'hiver, prend la suite de son grand-père et de son père, qui avaient l'habitude d'offrir un génépi à leurs clients en fin de repas.

Perpétuer l'histoire

« Certains voulaient en acheter, car ils le trouvaient très bon, se souvient Thomas. Il a suffi de quelques personnes convaincantes pour me lancer. J'ai vu qu'il y avait un

créneau à prendre. » La production artisanale s'intensifie d'abord dans les cuisines de l'auberge, puis, avec un succès croissant, à Orcières village (2010) et enfin à Saint-Jean-Saint-Nicolas (2014). Durant la même période, il rencontre Perrine, venue de Paris pour « faire la saison et qui n'a jamais pu repartir », sourit celui qui deviendra son mari. « Elle avait fait des études dans la pub et a donc beaucoup participé à la communication et à l'image de l'entreprise dès sa création. » Perrine a, depuis, pris le statut d'agricultrice pour exploiter des terres destinées à la plantation de génépi et perpétuer l'histoire de Guillaumette. « Le prix d'excellence n'est pas une fin en soi, conclut Thomas. On va continuer à proposer des choses et à développer de nouveaux produits. » ■



www.guillaumette.com

▲ Voile

Hissez-haut sur Serre-Ponçon !



Les vents thermiques qui soufflent sur le lac de Serre-Ponçon en font un excellent terrain de jeux pour tous les pratiquants de sports de voile.

Niché au creux de ses montagnes, le lac de Serre-Ponçon est un bel écrin pour pratiquer la voile, grâce à de bonnes conditions de navigation. Les professionnels ne s'y sont pas trompés puisque le lac a accueilli pour la première fois l'étape finale du Tour Voile 2021, le mythique tour de France à la voile, fin juillet.

Bordez la grand-voile, choquez le foc et virez de bord... Si les Hautes-Alpes ne sont pas un département maritime, ce vocabulaire de la voile est cependant de plus en plus couramment employé sur leur territoire. Le lac de Serre-Ponçon est en effet devenu un excellent terrain de jeu pour les pratiquants, aguerris ou non, de cette discipline.

Avec ses 2 800 hectares navigables, il offre des conditions tout à fait adaptées à sa pratique. De mai à fin septembre, Serre-Ponçon bénéficie d'un

phénomène météorologique favorable à la pratique des sports de voile : des vents thermiques. Ces vents se créent par la différence de température entre la terre et la mer ou entre l'eau froide et l'air. Ils se lèvent en début d'après-midi et sont parfois influencés par le mistral. Ils sont réguliers et oscillent entre 8 et 10 nœuds (14-18 km/h), atteignant parfois des pointes à 25 nœuds entre les mois de juin et juillet.

Bien au fait de ces conditions météo, les skippers, les véliplanchistes et autres kite surfers plébiscitent le site pour

naviguer. C'est aussi ce qui a séduit les organisateurs du Tour Voile 2021, le mythique tour de France à la voile qui, pour la première fois de son histoire, a invité les participants à disputer l'étape finale sur le lac haut-alpin, du 22 au 24 juillet derniers.

Plusieurs clubs autour du lac

Mais nul besoin d'être un professionnel pour tirer des bords sur le lac ! Plusieurs clubs accueillent les simples amateurs et ont installé leur base nautique sur le pourtour de Serre-Ponçon. Cinq sont labellisés par la Fédération française de voile (voir encadré).

L'un des plus importants est le Club nautique alpin de Serre-Ponçon (CNASP). Il est situé à Embrun,



▲ Prestataires

Pratiquer la voile à Serre-Ponçon

Base nautique de plein air, Chorges

Tél. : 04 92 50 62 28 - www.baiestmichel.com/fr/base-nautique

Club nautique alpin de Serre-Ponçon, Embrun

Tél. : 04 92 43 00 02 - www.cna-embrun.com



Club nautique de Chanteloube, Gap

Tél. : 04 92 50 61 08 - www.voile-chanteloube.com

Club des sports et loisirs de la gendarmerie

Tél. : 04 92 50 68 20 - www.cslg-gap.fr

Base nautique de l'auberge de jeunesse,
Savines-le-Lac

Tél. : 04 92 44 23 59 - www.ecoledevoileajsavines.fr

UCPA, CROTS.

Tél. : 07 62 65 44 19



Serre-Ponçon windsurf, Crots

Tél. : 06 62 22 48 94 Page facebook :

Restaurant Le Bus & Ecole de voile Serre Ponçon Windsurf

Naturoll, Rousset

(sortie découverte, initiation et location en voilier)

Tél. : 06 21 16 69 27 - www.voilierserreponcon.com

à cheval sur le plan d'eau et le lac. Il accueille plus de 500 pratiquants par an, de tous âges, de mai à septembre. Labellisé Handivoile, le club dispose d'optimistes, de dériveurs, de planches à voile mais aussi d'un voilier habitable de 9,50 m pour effectuer de petites croisières.

Le CNASP propose depuis l'an dernier une nouvelle activité à sensation : il a investi dans un Diam 24, le même modèle de trimaran que ceux qui vont naviguer pour le tour de France à la voile. Les passagers expérimentent en toute sécurité les sensations que certains skippers mettent plusieurs années à connaître. Le trimaran, qui est basé à côté de la nouvelle capitainerie de Savines-le-Lac est cofinancé par le Département, la Région et le club.

Cette activité est accessible aux enfants comme aux adultes.

Un site unique

« Le lac de Serre-Ponçon est un lieu assez unique en Europe. Seul le lac de Garde, en Italie, peut offrir des conditions similaires, explique Thierry Allamanno, président du CNASP et membre du comité départemental de voile. C'est aussi un site idéal pour le développement des nouvelles embarcations modernes à foil (une aile qui se déplace dans l'eau et transmet une force de portance à son support, NDLR). Les effets sur le lac sont très particuliers et permettent de développer de bonnes aptitudes de tacticien. »

Sur le lac, la navigation ne se pratique pas seulement en club. Les particuliers

peuvent aussi y faire voguer leur propre embarcation. 1 100 anneaux sont répartis dans les 14 ports qui le bordent, dont 10 sont publics. Ils ont aussi à leur disposition 3 stations d'avitaillement, un port à sec à la capitainerie, des cales de mise à l'eau gratuites réparties autour du lac, ainsi qu'une aire de carénage.

La navigation est soumise à une réglementation adaptée et respectueuse de toutes les pratiques. Tous les permis bateau sont autorisés sur le lac : côtier, fluvial, hauturier.

Il peut y avoir des hauts fonds non signalés, et il est important de se renseigner sur le niveau d'eau. Toutes les informations sont disponibles sur le site internet www.serre-poncon.com. Il ne reste plus aux moussaillons qu'à embarquer. ■

Arvieux

Réalisation d'une chaufferie bois et d'un réseau de chaleur

Le projet concerne la réalisation d'un réseau de chaleur d'une longueur estimée à 296 mètres linéaires en tranchées, la mise en place des sous-stations et la construction d'une chaufferie centrale à chaudière-bois d'une puissance de 300 KW. Cet équipement couvrira à lui seul 100 % des besoins thermiques du réseau qui intègre notamment la mairie et le siège du Parc naturel régional du Queyras.



Budget : 475 021 € HT
Subvention du Département : 70 000 €

Montgenèvre

Restructuration et agrandissement du bâtiment « Espace Prarial »

L'espace Prarial est un espace public qui regroupe différents acteurs économiques de la station : écoles de ski, caisse de la régie des remontées mécaniques, crèche, commerces divers...

Après plusieurs années d'utilisation, il s'avère essentiel de le restructurer pour mieux l'utiliser.

Les travaux seront réalisés en deux tranches : une rénovation du bâtiment existant puis la création d'une salle hors sacs et de casiers à ski.



Budget : 554 000 € HT
Subvention du Département : 65 000 €

Le Poët

Création d'une salle pour les seniors

Le club des aînés existe dans la commune depuis plus de 30 ans et compte 55 adhérents. Ses locaux actuels, situés au premier étage de la salle des fêtes, sont difficilement accessibles aux personnes à mobilité réduite avec une vingtaine de marches à gravir. Le projet consiste à transformer les anciens sanitaires du camping municipal en local multi-activités pour seniors. Une extension de la surface existante, équipée de baies vitrées, permettra de doter ces nouveaux locaux d'une cuisine, de sanitaires et de plusieurs espaces multi-activités.



Budget : 186 417 € HT
Subvention du Département : 55 960 €

Villar-d'Arêne

Création d'une maison de santé pluridisciplinaire (MSP)

Le projet concerne la construction d'un bâtiment dédié à l'entrée du village. Sur une surface de 200 m² seront réunis : un espace d'accueil, deux espaces d'attente, trois espaces de consultations, un plateau technique de kinésithérapie, une salle de réunion et un bureau. Un studio aménagé à l'étage, permettra de loger un remplaçant.

La création de cette MSP répond à une volonté d'amélioration de l'offre de santé sur le territoire. Elle apporte un panel de services complémentaires sur un lieu unique.



*Budget : 499 700 € HT
Subvention du Département : 60 000 €*

Châteauroux-les-Alpes

Réfection du terrain de football

Remise à niveau, drainage dans la longueur, terrassement et création d'une longrine : il s'agit bien d'une réfection globale du terrain.

Les abords sont également concernés : végétalisation du talus derrière la cage, circulation piétonne autour du vestiaire, mise en place de bordures...

*Budget : 60 000 € HT
Subvention du Département : 16 523 €*

La Salle-les-Alpes

Aménagement du front de neige (secteur Aravet)

La commune entreprend des travaux sur le chemin du Riolet qui relie la RD1091 et le front de neige de l'Aravet. Les déplacements des piétons seront désormais sécurisés, le stationnement mieux règlementé et la collecte des déchets facilitée.

L'aménagement de la place de l'Aravet complète le dispositif avec de nouvelles liaisons piétonnes également, là encore une meilleure organisation du stationnement des véhicules mais aussi une mise en valeur du patrimoine naturel sur la nouvelle esplanade.

*Budget : 250 000 € HT
Subvention du Département : 125 000 €*

Oze

Rénovation d'un appartement dans le bâtiment de la mairie

La commune possède un logement très ancien situé au premier étage de la mairie. Vacant depuis plusieurs années, il nécessite des travaux importants pour le remettre aux normes d'habitabilité. Cette rénovation contribue à répondre au réel besoin de logement locatif sur la commune.



*Budget : 159 000 € HT
Subvention du Département : 25 800 €*

Orpierre

Installation de fenêtres double vitrage dans le bâtiment de l'école et la mairie

Ces bâtiments anciens qui accueillent une vingtaine d'enfants d'Orpierre et Laborel ainsi que les bureaux de la mairie, nécessitent des travaux d'isolation thermique par la mise en place de doubles vitrages. Cela permettra d'améliorer le confort des usagers, élèves et personnel de la mairie, et de réaliser d'importantes économies d'énergie.

*Budget : 5 137 € HT
Subvention du Département : 3 592 €*



Par ici les bons moments !

PATRIMOINE HAUTES-ALPES



Téléchargez l'appli !  




Hautes-Alpes
le département